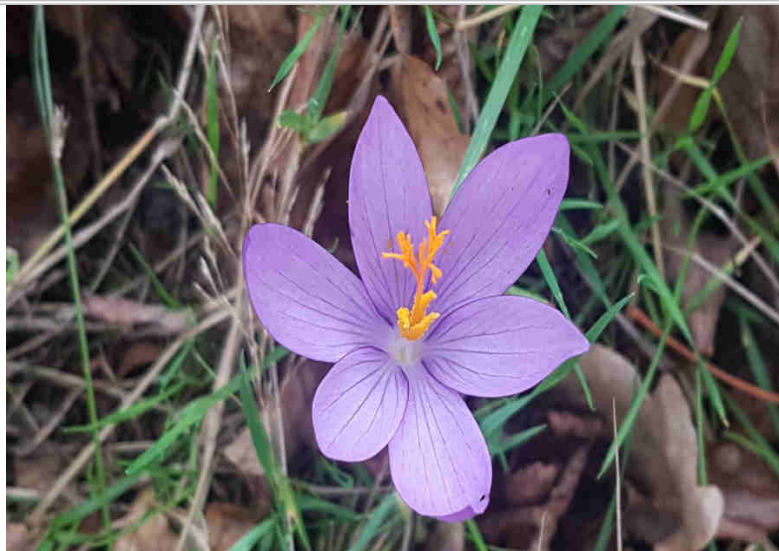






Parbayse

Bulletin municipal 2021



 Mot du Maire
 Ecole communale

 Mots des associations
 Infos pratiques



Le mot du Maire,

Cher(es) Parbaysiennes Parbaysiens,

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée. Je souhaite avoir une pensée pour les villageois(es) qui nous ont quittés durant cette année et assurer de mon soutien celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19 tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Nous nous souviendrons de cette période inédite. Perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux villageois qui ont choisi de vivre dans notre beau village. On peut souligner que le carnet rose de notre village s'est bien rempli durant cette année. De quoi donner un bel avenir à notre école !

L'équipe du CCAS s'est investie pour prendre soin des plus vulnérables lors d'une visite hebdomadaire, distribuer un colis apprécié de tous et veut aller au plus près dans l'accompagnement.

Depuis ces derniers mois, nous avons été privés des richesses de notre vie quotidienne au sein du village: La convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors d'événements festifs et associatifs, de la fête de l'école au repas des anciens, en passant par la commémoration du 11 novembre... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqués.

Dès que la situation sanitaire le permettra, j'invite toutes personnes désireuses de s'investir auprès du comité des fêtes à se manifester.

Dans ce contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez donné votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais. Vous connaissez mon attachement à Parbayse et mon engagement pour agir dans l'intérêt général avec le meilleur service rendu. Je tiens sincèrement à vous remercier de votre soutien.

Nous travaillons ensemble, avec pour objectif premier de terminer les projets de l'équipe précédente, d'intégrer les différentes informations relatives au bon fonctionnement d'une mairie et in fine de tenir nos engagements sur ce mandat :

- La priorité sanitaire pour accueillir nos enfants à l'école,
- La distribution des masques aux villageois(es).
- Nous réaménageons le centre bourg afin de sécuriser les abords de l'école.
- Un site internet mettant en avant notre commune est en construction, en effet, il paraissait nécessaire de proposer un outil de communication moderne et accessible simplement.
- Des sentiers pédestres autour du village sont en cours de création.
- D'autres sujets identifiés restent à initier prochainement.

L'occasion pour moi, de terminer par ces quelques mots d'espoirs à l'aube de cette nouvelle année. Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaircisse et que nous retrouvions rapidement nos petits bonheurs du quotidien: nos instants de convivialité qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2021!

Nicolas LAPUYADE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Depuis début 2020, vous n'avez eu que de rares occasions de rencontrer vos élus. Nous vous proposons une nouvelle présentation ainsi que les commissions principales auxquelles ils participent.



De gauche à droite : Nicolas LAPUYADE, Hayate OUKABLI, Nicolas PRUDENCE, Olivier LIBSIG, Muriel MENICUCCI, Clémentine ROCK, Mathieu BESINAU, Laurie LACASSAGNE, Jean-Marc LOPEZ, Mickael PINCK et Kévin BULHOES.

Commission école	Commission voirie/bâtiments	Commission COM/environnement
Animée par : Mickael PINCK	Animée par Mathieu BESINAU	Animée par Olivier LIBSIG
Kévin BULHOES Hayate OUKABLI Muriel MENICUCCI	Laurie LACASSAGNE Hayate OUKABLI JM LOPEZ Olivier LIBSIG	Clémentine ROCK Nicolas PRUDENCE JM LOPEZ Muriel MENICUCCI

Le CCAS vous est présenté dans une page spécifique.

BUDGET PRIMITIF 2020

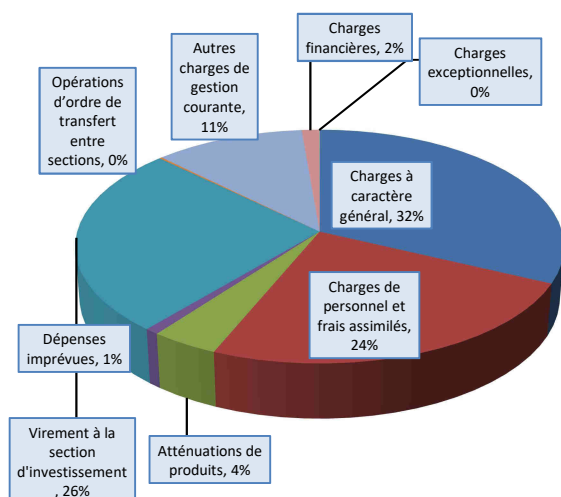
Dépenses / Recettes

Fonctionnement

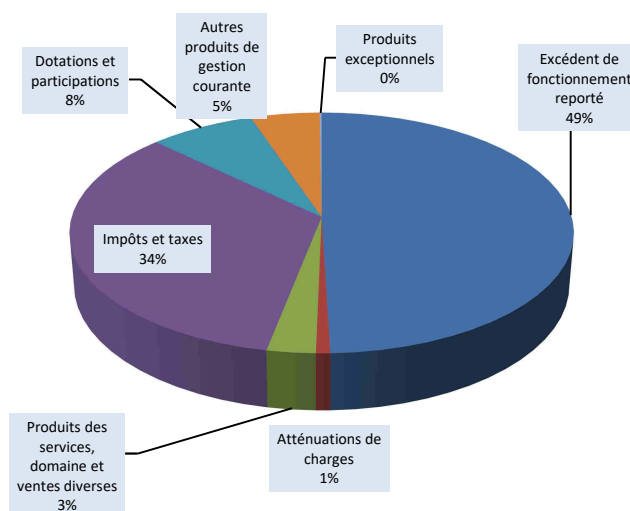
Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	119 750.00€
012	Charges de personnel et frais assimilés	90 700.00€
14	Atténuations de produits	15 000.00€
022	Dépenses imprévues	3 075,27€
023	Virement à la section d'investissement	97 597.00€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	666,73€
65	Autres charges de gestion courante	42 100.00€
66	Charges financières	4 850.00€
67	Charges exceptionnelles	150.00€
Total		373 889.00€

Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	185 132,49€
013	Atténuations de charges	3 000.00€
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	10 336.00€
73	Impôts et taxes	127 282.00€
74	Dotations et participations	28 788.00€
75	Autres produits de gestion courante	18 800.00€
76	Produits exceptionnels	550,51€
Total		373 889,00€

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



TAUX DES TAXES

Taxe d'habitation : 13,86%

Taxe foncière bâti : 11,33%

Taxe foncière non bâti : 36,55%

BUDGET PRIMITIF 2020

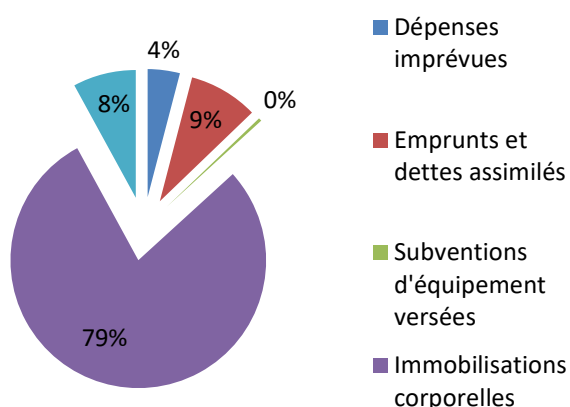
Dépenses / Recettes

Investissement

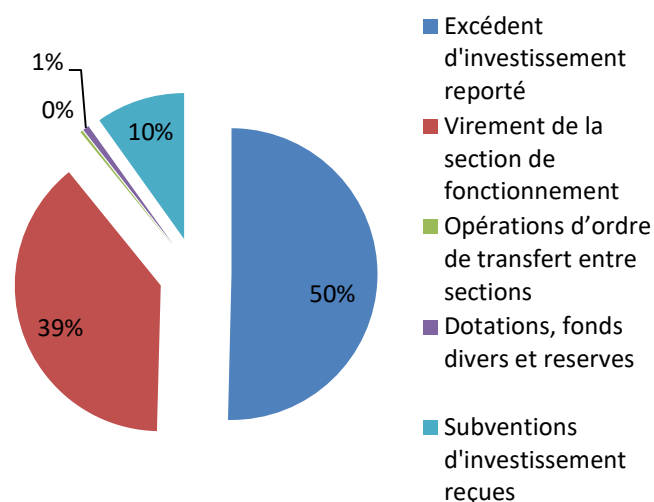
Code	Libellé	Budget
020	Dépenses imprévues	10 288.00€
16	Emprunts et dettes assimilés	22 000.00€
204	Subventions d'équipement versées	1 000.00€
21	Immobilisations corporelles	198 560.00€
23	Immobilisations en cours	20 000.00€
Total		251 848.00€

Code	Libellé	Budget
001	Excédent d'investissement reporté	126 922,48€
021	Virement de la section de fonctionnement	97 597.00€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	666,73€
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 800,51€
13	Subventions d'investissement reçues	24 861,28€
Total		251 848,00€

Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement

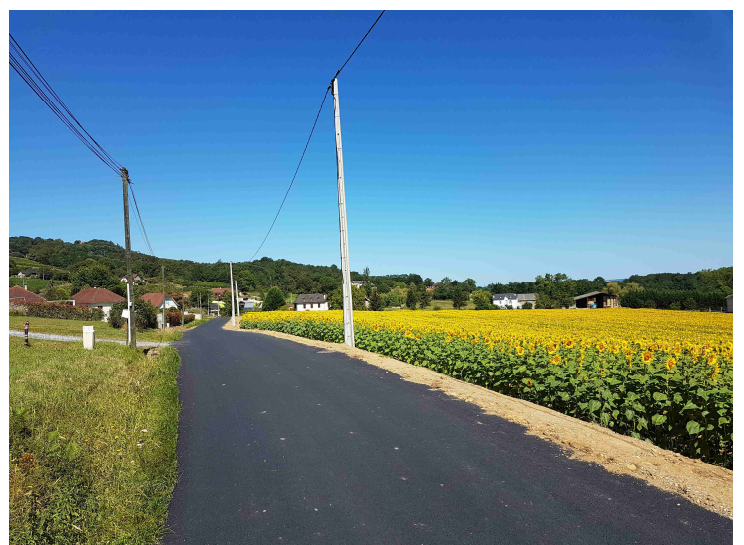


SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2020

Tiers	Total TTC
ACCA DE PARBAYSE	500,00€
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE MONEIN	100,00€
ASSOCIATION LA CAGE OUVERTE	500,00€
COMICE AGRICOLE DE MONEIN	60,00€
LIGUE NAT C/CANCER	100,00€
LOS ARDITZ	500,00€
SPORTITUDE64	500,00€
VIVRE ENSEMBLE	100,00€

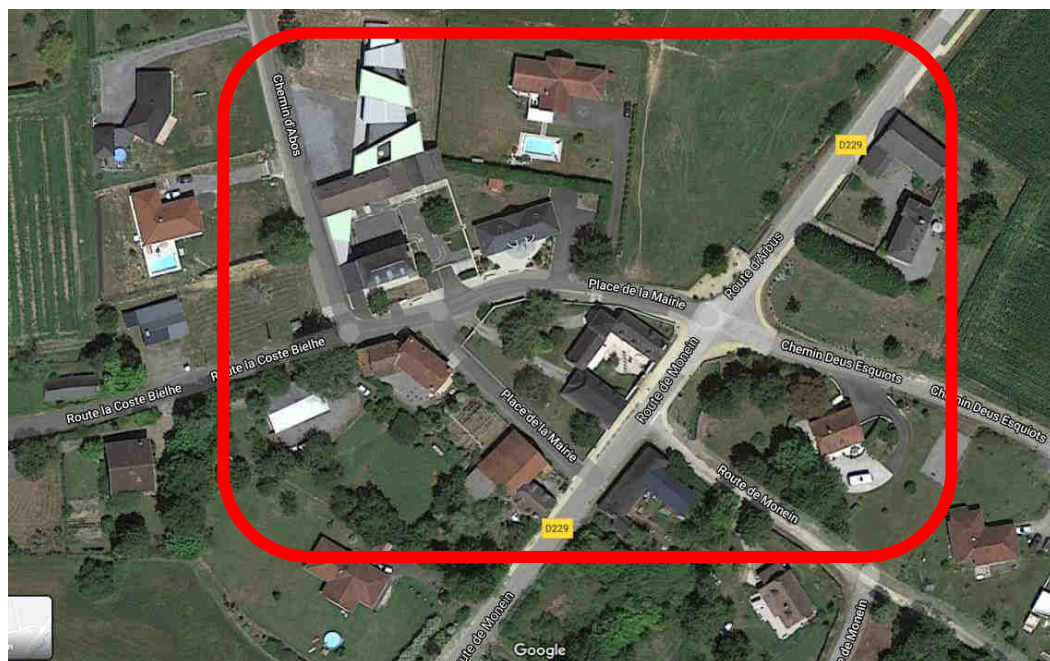
TRAVAUX INITIÉS ET TERMINÉS SUR LA COMMUNE

- ✚ Parking de la salle des fêtes (Enfouissement du réseau électrique + éclairage).
- ✚ Pose de lampadaires chemin d'Abos.
- ✚ Goudronnage et sécurisation du 1^{er} tronçon du chemin deus esquiots.
- ✚ Identification des passages piétons sur la RD220.
- ✚ Rénovation du mobilier du site de Baringouste et centre du village.
- ✚ Rénovation des peintures des salles de classes.
- ✚ Enrobé le sur chemin amenant au lotissement, route de Monein.
- ✚ Busage de la route de Monein, (en amont de la famille Starck).
- ✚ Création d'un compteur électrique chemin des sources.
- ✚ Entretien de la Lèze route d'Arbus
- ✚ Renommage chemin de Lalière (Voie sans issue, accès Coupau) par chemin de la Lèze.



LE CENTRE BOURG

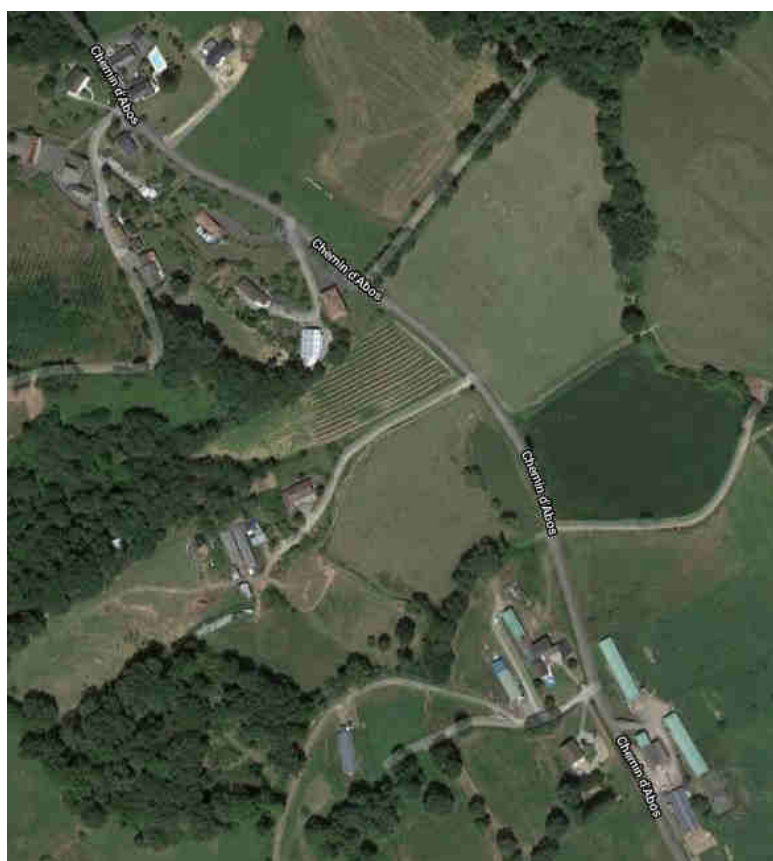
L'équipe municipale mène une réflexion en cours sur le réaménagement du centre bourg. Une zone 30Km/h a été délimitée avec les services de la CCLO. Cette limitation de vitesse servira la sécurité des accès à l'école, la salle des fêtes. Un projet de création de city stade a été initié, son emplacement est prévu dans cette même zone.



Zone 30 km/h

Pour information, un arrêté municipal a été pris pour une limitation de vitesse sur un tronçon de la route d'Abos.

De la maison Lapassade à la maison Lopez, la vitesse est limitée à 50Km/h.





GRAVIERE

La société DANIEL exploite des parcelles appartenant à la commune de PARBAYSE sur le territoire d'ABOS et de TARSACQ.

Conformément à la convention de fortage du 11/12/2000, une redevance annuelle (indemnité fixe + redevance proportionnelle) est versée à la commune de PARBAYSE. Pour l'année 2020 elle s'élève à : 14 284.38€.

L'arrêt de l'exploitation de la gravière est prévu pour 2021, du fait de l'épuisement de la ressource. Cependant, le bail des parcelles ne prendra fin qu'en 2026, ainsi l'indemnité de location sera due jusqu'à la fin.



SYNDICAT FORESTIER GAVE-BAÏSE

Le syndicat s'est réuni 03/07/2020 à la mairie d'ABOS pour la dernière fois, puisqu'à l'ordre du jour de cette réunion figurait la dissolution du syndicat.

En effet, il y a quelques années, l'Etat a initié la dissolution des petits syndicats ayant une activité réduite.

Le syndicat forestier GAVE-BAÏSE s'est vu refuser une première demande de dissolution à cause d'un emprunt, contracté pour l'achat de terres, qui n'était pas soldé. L'état ayant consenti l'annulation de cet emprunt, la Préfecture des Pyrénées Atlantiques a pu valider la nouvelle demande de dissolution.

L'excédent global de 6174,90 € a été redistribué à chaque commune selon sa quote part : ABOS : 52 % ; TARSACQ : 7 % ; PARBAYSE : 41 % soit 2531,11 €.

L'ÉGLISE

Depuis 2018, la commission syndicale pour la gestion de l'église et du cimetière de Cuqueron et Parbayse alerte sur les concessions délaissées qui nuisent à l'état général du cimetière.

Nous avons constaté de nombreuses dégradations dues au manque d'entretien de ces concessions qui ne permettent pas de garantir la sécurité publique (trous dans le sol, monuments en ferraille qui se détachent, plantes envahissantes, ...)

La commission avait lancé les procédures de rétrocession et de reprise de ces concessions en état d'abandon. Elles se déroulent en cinq grandes étapes sur environ trois ans et demie :

- La constatation de l'état d'abandon
- La rédaction d'un procès-verbal de constat d'abandon
- L'affichage et notification du procès-verbal
- La décision de reprise
- La reprise des concessions et les droits de la commune sur les terrains.

Nous ne sommes pas en possession de tous les actes d'achats de concessions et sur 27 concessions concernées, 15 ne sont pas identifiées. Nous invitons donc toute personne susceptible de fournir des renseignements sur ces concessions à se manifester à la Mairie de Cuqueron.



SAISON CULTURELLE INTERCOMMUNALE

"Culture au Cœur-Monein" vous propose des rendez-vous culturels à Abos, Cardesse, Cuqueron, Lacommande, Lahourcade, Lucq de Béarn, Monein, Parbayse et Tarsacq.

Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis de maintenir tous les spectacles programmés en 2020.

Parbayse a eu la chance d'accueillir la pièce de théâtre «*Pour que tu m'aimes encore*», de et par Elise Noiraud le 15 février.

En revanche, «*Import-Export, récit d'un voyage en Inde*» de et par Marien Guillé, programmée le 28 novembre n'a pas pu être jouée.



Samedi 28 novembre
20h30
À PARBAYSE
Salle municipale

SUCCÈS FESTIVAL
OFF D'AVIGNON 2018

Tout Public à partir de 8 ans

« IMPORT/EXPORT,
RÉCIT D'UN VOYAGE EN INDE »
DE ET PAR MARIEN GUILLÉ (13)
D'APRÈS UNE HISTOIRE VRAIE

Durée : 1h15

Sur le chemin des racines, de la Provence au Rajasthan, de Marseille à Jaipur, les conteneurs marqués «Made in France» croisent ceux estampillés « Made in India ». Sur les ports de l'enfance, malles de souvenirs, douane intemporelle, histoire familiale, cargaison émotionnelle chargée et déchargée... Bref, deux pays à rassembler dans un territoire intérieur.

Un spectacle coloré et intimiste, entre humour et émotion, un voyage au bout du monde comme au fond de soi, un récit théâtral qui vous transportera en Inde plus facilement qu'un avion, et sans décalage horaire.

LA PRESSE EN PARLE : « Marien GUILLÉ est la plus belle surprise de l'été dernier. Ce témoignage poignant et singulier est porté par un comédien attachant qui incarne, avec vérité et sans caricature, tous les personnages de son incroyable aventure indienne. » Télérama (17)

« Plein de justesse et d'émotion, mais aussi d'humour et d'autodérision » Le Monde.fr

Vendredi 18 septembre • 20h30
À MONEIN - Salle du Temps Libre
De et par La Mal Coiffée (12)
« Leona »

Dimanche 27 septembre • 18 h
À MONEIN - Église St-Girons
Orchestre de Pau
Pays de Béarn (64)

Vendredi 16 octobre • 20h30
À ABOS - Salle polyvalente
Cie Smart Cie (33)
« Complice(s) »

Vendredi 13 novembre • 20h30
À MONEIN - Salle d'accueil
et de rencontre Maurice Bahurlet
Miu Queiroz en quatuor (64)

Samedi 28 novembre • 20h30
À PARBAYSE - Salle municipale
De et par Marien Guillé (13)
« Import-Export,
récit d'un voyage en Inde »

Vendredi 11 décembre • 20 h 30
À MONEIN - Salle du Temps Libre
Cie de Louise (17)
Le garçon à la valise

Samedi 30 janvier • 20h30
À MONEIN - Salle du Temps Libre
Cie Autour de Peter (19)
Shower Power

Samedi 27 février • 20h30
À CUQUERON - Salle municipale
Cie MMM (33)
« Tant bien que mal »

Vendredi 19 mars • 20h30
À MONEIN - Salle du Temps Libre
Théâtre des Chimères (64)
« Antigone, à corps perdus »

Vendredi 9 avril • 20h30
À MONEIN - Salle d'accueil
et de rencontre Maurice Bahurlet
Kolinga en Sextet (64)

Jeudi 22 avril • 15 h
À MONEIN - Salle du Temps Libre
Agnès et Joseph Doherty (33)
« Les fées de l'arbre »

Vendredi 30 avril • 20h30
À LAHOURCADE - Église Ste-Agathe
SOMA (64)

Renseignements : Mairie de Monein - 05 59 21 30 06

www.monein.fr - culturemairie-monein.fr

Réservations : Office de tourisme Cœur de Béarn - 05 59 12 30 40 ; www.coeurdebearn.com

« Nous profitons de cette page pour manifester notre solidarité à l'ensemble des professionnels des arts et de la culture fortement impactés par la crise sanitaire. Nous vous tiendrons informés des dates de report des spectacles. »

ÉCOLE COMMUNALE

L'école accueille à ce jour 43 élèves :



Classe de Nathalie GALANT 22 élèves	
PS PETITE SECTION (4)	
BALESTA	Emma
LEPEYTRE	Maxence
REGO	Anna
THIBAUT	Guilhem
MS MOYENNE SECTION (7)	
BULHOES	Nolan
DUTHEUIL	Gabin
EL ATTAR	Kéone
LAPERNE	Baptiste
LASFARGEAS	Yéliz
PRUDENCE	Esteban
RANQUINE	Martin
GS GRANDE SECTION (7)	
BAYLION	Sacha
BELLEGARDE	Louna
GABROY	Baptiste
JUNGAS	Gautier
LAFITTE	Sacha
PINCK	Evan
ROYO	Maël
CP (4)	
BAYLION	Lana
MARTINE	Eloane
OTAM VERGEZ	Chloé
REGO	Arthur

Classe de Maïna GRAFFOILLERE (directrice) 21 élèves	
CE1 (7)	
CHATELAIN	Antton
CHOURRE	Lilou
LAFITTE	Salomé
LASFARGEAS	Léo-Déniz
PINCK	Kyle
PRUDENCE	Myla
ROCK	Héloïse
CE2 (3)	
LADESBIE	Pauline
MAIRAL	Léna
PAPA	Luca
CM1 (5)	
GABROY	Louis
LAVIE BECHIR	Gaby
LOPEZ	Vincent
RANQUINE	Noa
SARCA	Mathis
CM2 (6)	
BERNIARD	Yuna
CHOURRE	Lucas
COMMENGES	Damien
DE OLIVEIRA	Alexia
LAPUYADE	Baptiste
ROCK	Hippolyte

Les adultes de l'école :

Les AESH : Rachel CALMES et Laetitia BARDIN

Le personnel municipal : Camille GARCIA, Laura CARRERE et Paulette PICQ

Les délégués des parents d'élèves :

Titulaires : Mélanie BEDAT et Marie CHOISY-BOST

Suppléantes : Bénédicte CARRELORE et Chrystelle PRUDENCE

Cette année un peu particulière aura surtout été marquée par les différents protocoles sanitaires successifs mis en place.

De la fermeture de l'école au mois de mars à la réouverture en mai avec un protocole très strict, la fin de l'année scolaire 2019-2020 n'a pas été simple. Mais les enseignantes ont tout mis en place pour que nos élèves continuent d'apprendre et les familles ont été à la hauteur de l'enjeu.

La rentrée 2020 s'est faite avec un protocole sanitaire allégé, imposant le port du masque aux élèves à partir de 6 ans, pour passer au protocole sanitaire renforcé depuis le 2 novembre.

Le protocole sanitaire implique un nettoyage supplémentaire des locaux avec une désinfection plusieurs fois par jour des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel ainsi que les objets partagés. Le personnel municipal est très sollicité et s'applique à remplir cette tâche très consciencieusement.

LE PERISCOLAIRE

Le groupe de travail école de la mairie :

Adjoint : Mickaël PINK

Conseillers municipaux : Kevin BULHOES, Muriel MENICUCCI, Hayate OUKABLI

La garderie et la cantine :

L'encadrement des élèves est assuré par Camille, Laura et Paulette.

Afin de respecter le protocole sanitaire, la cantine a été transférée dans la salle des fêtes.

Nous avons pu ainsi espacer les deux classes pour répondre à l'exigence d'éviter le brassage des groupes et installer de nombreuses tables pour appliquer une distanciation raisonnable entre élèves.



L'aide aux devoirs

Elle est organisée par la C.C.L.O le mardi et jeudi de 16h15 à 17h15. Elle est encadrée par Morgane Baudouin.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Le conseil d'école a validé **un aménagement de l'emploi du temps** afin de rassembler les heures des Temps d'Activités Périscolaires sur une demi-journée. L'objectif était d'obtenir un créneau assez long pour proposer des activités sans contrainte de temps.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h00 – 8h50	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h50 – 12h30	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe
12h30 – 13h50	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h50 – 16h10	Accueil en classe	Accueil en classe		Accueil en classe	TAP
16h10 – 18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

La situation sanitaire complexifie la mise en place d'activités. Beaucoup d'associations n'interviennent plus sur les TAP depuis qu'ils ne sont plus généralisés dans les écoles, d'autres ne peuvent pas à cause du protocole ou encore proposent des prestations trop coûteuses.

Laura CARRERE, qui est la nouvelle responsable des activités périscolaires, a réussi, non sans peine, à trouver quelques intervenants.

- **Ecocène**, une association basée à Billère et axée sur les thématiques du développement durable, est intervenue pour une animation « autour de l'eau » en liaison avec le thème développé par les enseignantes.

- En novembre les enfants ont bénéficié d'un cycle de **capoeira**.

- En décembre d'un module de **Do In**, technique d'automassage issu de la médecine traditionnelle japonaise.



En parallèle de ces interventions, Mireille propose des activités manuelles aux enfants de grande section et de CP.



Morgane, Paulette et Laura s'occupent des élèves du CE1 au CM2 et ont proposé des jeux collectifs en extérieur ou des jeux de société



NOEL A L'ECOLE

La traditionnelle fête de Noël a dû elle aussi être adaptée. Mais les acteurs de ce moment festif ont tout fait pour compenser et ne pas léser nos écoliers. Les enseignantes ont monté la chorale de Noël, filmée par des parents d'élèves afin de le transmettre aux familles.



Cette année, le traditionnel marché de Noël qui suivait le spectacle de l'école a été remplacé par une vente de Noël sur commande organisée par l'association Los Aritz. Les enfants ont pu vendre les bougies créées en TAP.

Le vendredi 18 Décembre, le maire et son adjoint en charge de l'école ont partagé le repas de Noël avec les élèves et leur ont proposé un goûter après la projection d'un film.



CCAS

La mairie de PARBAYSE a renouvelé l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui se tient à votre disposition :

En cette période de crise sanitaire due au COVID-19 : pour l'aide aux courses, conseils, visites en respectant les gestes barrières,...

Toute l'année pour répondre à vos questions, vous informer, vous orienter ou trouver des solutions lorsque vous rencontrez des difficultés ou des changements dans votre vie (aides et dispositifs divers, portage des repas, aides à domicile, téléassistance,...).

L'action du CCAS ne concerne pas uniquement les villageois de plus de 60 ans, il peut intervenir également auprès des familles, des jeunes ou des personnes isolées. Donc en cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour mieux bénéficier de la solidarité de notre village.

En 2020 le CCAS de PARBAYSE a distribué des attestations de sortie aux villageois de plus de 60 ans lors du second confinement. Mais pour finir sur une bonne note pour les fêtes de fin d'année, nous leur avons également offert un panier gourmand accompagné de masques, très tendance de nos jours.

Président :

Nicolas LAPUYADE, chemin d'Abos.

Membres élus :

Clémentine ROCK, Route d'Arbus.
Hayate OUKABLI, Chemin Deus Esquiots.
Laurie LACASSAGNE, La Coste bielhe.
Olivier LIBSIG, Chemin de Lalière.
Jean-Marc LOPEZ, Chemin d'Abos.

Membres administrés :

Maryse BERGERON, Chemin de Turret.
Carole LAHITTE, Chemin deus Esquiots.
Renée Vierge, Chemin des Vignes.
Hélène REGO, Chemin deus Esquiots.
Eric CAMBOT, La Coste bielhe.

En 2021 le CCAS doit faire une analyse des besoins sociaux du village sous forme d'un questionnaire que vous recevrez dans votre boîte aux lettres. Cette étude nous permettra de mieux vous connaître et de vous proposer des actions en lien avec vos besoins.

Pour rappel, vous pouvez également contacter la mairie :

Tel : 05.59.21.46.86 / e-mail : mairie-parbayse@wanadoo.fr

Une permanence est proposée sur rendez-vous.

Contact : Jean-Marc LOPEZ. Tel : 0607122358.

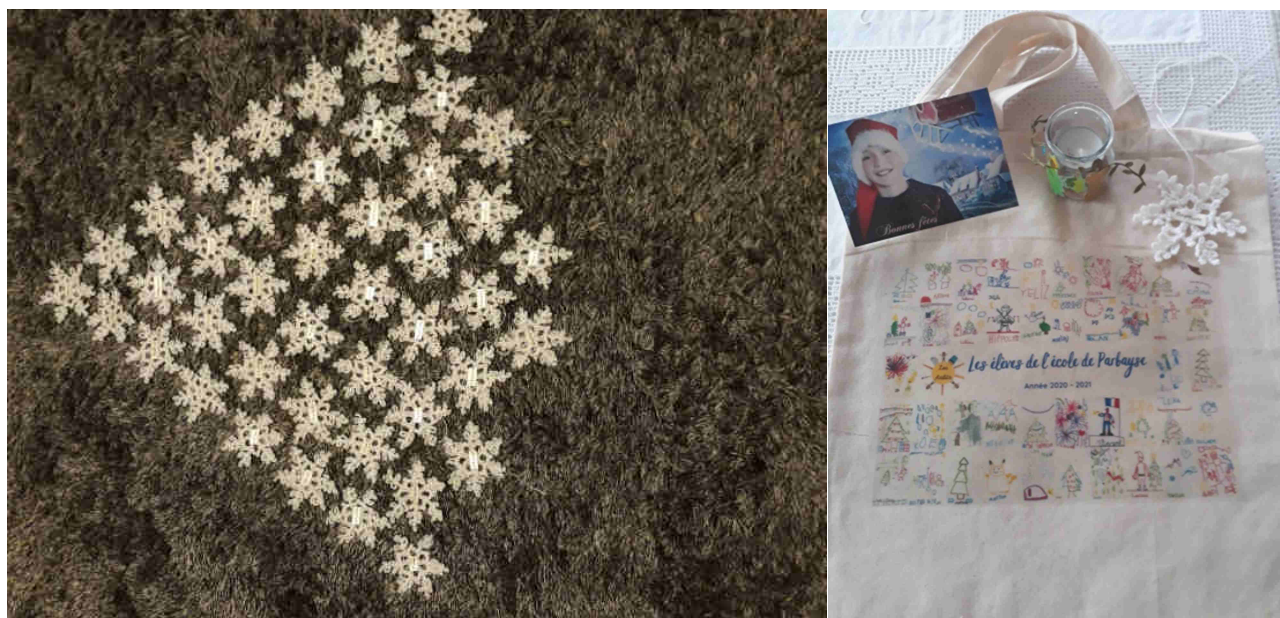
VIE ASSOCIATIVE

LOS ARDITZ

Au vu des restrictions sanitaires, Los Arditz s'est adapté et a proposé aux parents une vente de noel sur commande. Voici ce qui était proposé :

- Des tote bags créés par les membres du bureau de Los Arditz.
- Des bougies qui ont été confectionnées par les enfants en TAP.

L'association a offert la photo et le flocon de neige au crochet pour chaque enfant. Le tout a été remis le 18 Décembre aux parents à la salle des associations.



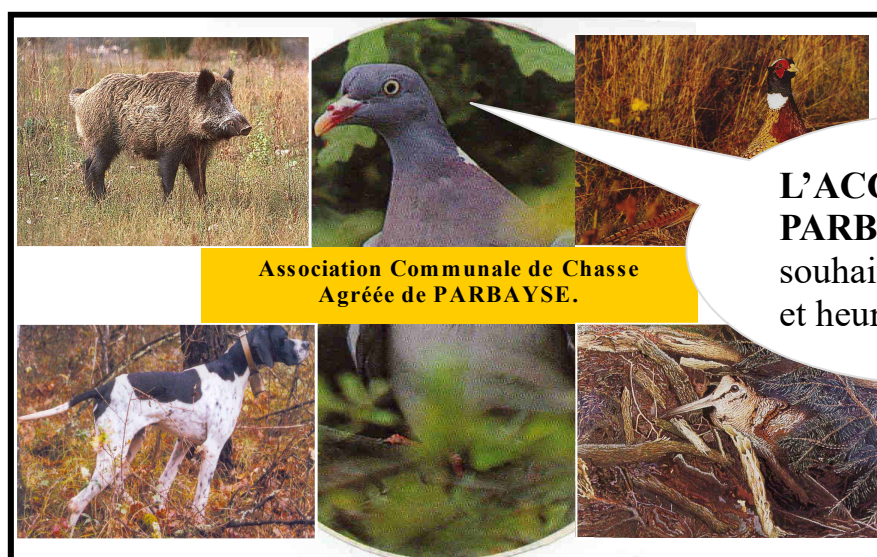
Pour l'année scolaire en cours 2020/2021 un nouveau bureau a été élu :

- Présidente, LAPUYADE Melinda
- Vice-présidente, LABADIE Marie
- Trésorière, REGO Hélène
- Trésorière adjointe, PRUDENCE Chrystelle
- Secrétaire, JUNGAS Juliette

Vous pouvez contacter l'association :

- Par courrier : LOS ARDITZ, Mairie, 64360 Parbayse.
- Par courriel : los.arditz64@yahoo.fr

L'ACCA



L'association totalise une trentaine de membres pour la saison 2020-2021. Malgré une année chamboulée par la présence du virus de la Covid-19 qui demande le respect de certaines mesures, l'ACCA a continué à remplir sa mission en honorant le plan de chasse qui lui avait été attribué.

En effet, d'après les estimations des effectifs, il avait été donné à la commune de Parbayse un plan de chasse triennal de 60 chevreuils et 15 sangliers pour les saisons 2019/20 - 2020/21 - 2021/22 ainsi qu'un plan de chasse annuel de 3 lièvres (2020/21).

A ce jour, durant la saison 2020-2021 ont été prélevés :

- 4 chevreuils en tir d'été afin de prévenir les dégâts occasionnés sur les vignes.
- 10 chevreuils en une battue organisée.
- 9 sangliers en 8 battues organisées.

Il est à noter qu'une des bêtes pesait un peu plus de 120 kg ainsi que 4 autres entre 90 et 95 kg.

Aucune battue aux nuisibles durant le mois de mars n'a pu être organisée à cause des mesures restrictives dû à la Covid-19.

Idem pour ce qui est du repas des chasseurs organisé normalement au Printemps.

- Concernant le petit gibier sédentaire, 25 faisans et 10 perdrix grises ont été lâchés avant l'ouverture.
 - Pour ce qui est du gibier migrateur, contrairement à la saison passée, les grives ont été absentes tout au long de la saison,
- A contrario, il a pu être constaté de belles arrivées de palombes et de bécasses.

SPORTITUDE 64

Le contexte actuel n'a permis aucune activité pour notre association. L'occasion est donc donnée de mettre en avant un projet de 3 de nos membres :

RAID AMAZONES 2021 : Les Triplettes en baskets

De Parbayse à Chiang Mai...



Vous les avez sûrement croisées, les Triplettes en baskets.

Cette année, Betty, Clem et Hayate, trois dames du village se sont lancées un défi : participer au Raid Amazones 2021.

Le **Raid Amazones** est le seul raid 100% féminin où les concurrentes partent à l'aventure, en équipes de 2 ou 3, dans un pays exotique différent chaque année pour se découvrir elles-mêmes à travers le sport (VTT, course à pied, canoë, tir à l'arc...), le voyage, et vivre une expérience humaine unique qui souvent change leur perception de la vie car l'après-midi, le raid sportif cède la place à des activités axées sur la rencontre avec la population locale.

Le **Raid Amazones** est également un événement solidaire, grâce à des actions de soutien à une association locale axée sur l'éducation des enfants.

Nos triplettes ne s'arrêtent pas là, elles ont choisi de mettre en avant une association qui vient en aide aux enfants hospitalisés et leurs familles en leur permettant de s'évader, le temps d'instant magiques, d'un quotidien difficile : L'asso **EvaZion**.

L'Edition 2021, c'est direction Thaïlande ! Mais une telle aventure, ça se prépare.

La préparation physique, une grande partie d'entre vous ont déjà dû voir qu'elles l'ont prise au sérieux, les triplettes ont déjà bouclé leur premier semi-marathon !

Mais il y a un point où elles ont besoin de nous tous : le financement.

Si vous souhaitez participer, personnellement, ou à travers une entreprise afin de les aider à atteindre leur but ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait le faire, n'hésitez pas à les contacter, toute aide sera la bienvenue.

Bon courage les filles !

<https://www.facebook.com/lestriplettesenbaskets/>

https://www.instagram.com/les_triplettes_en_baskets/

<https://fr.calameo.com/read/006487524888fe04503fa>



LA CAGE OUVERTE

Une partie de l'équipe de la Cage ouverte :



Absentes sur la photo ; Colette Capin et Hélène Régo,

Après une année compliquée, l'équipe de la CAGE OUVERTE vous souhaite une bonne année 2021 et espère vous retrouver lors de ses manifestations avec notre premier rendez-vous : le dimanche 4 juillet à Baringouste.

COMITÉ DES FÊTES



Avis aux volontaires !

A ce jour, notre village ne dispose plus de Comité des Fêtes susceptible d'initier des événements festifs dans la commune.

La Mairie fait donc appel à tous les volontaires pour organiser les fêtes annuelles, indispensables à la vie d'une commune rurale.

Le Comité des Fêtes aura pour objectif d'organiser des animations et événements permettant de maintenir et consolider les liens intergénérationnels des habitants.

Toutes les bonnes volontés sont donc appelées à se manifester auprès de la mairie pour reconstituer un nouveau Comité.

MAIRIE

Stéphanie BESSE succède à Stéphanie CHOCHOY partie poursuivre son activité dans une autre commune.

Stéphanie, exerçait en temps partagé à Bedous. Aujourd'hui, elle exerce 2 jours sur PARBAYSE et 3 jours sur GOES.

Rappel : Horaires d'ouverture de la mairie

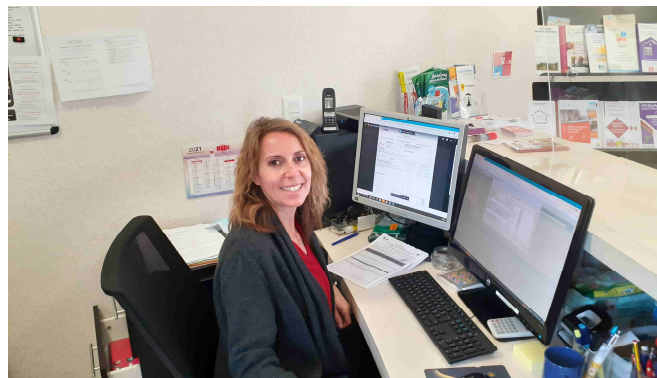
MARDI de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

JEUDI de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30





Permanence d'un élu : MARDI de 18h30 à 19h30

Tel: 05 59 21 46 86

Email : mairie-parbayse@wanadoo.fr



ETAT CIVIL

	<p><u>Naissances :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Alana CUVILLIER-MAROTTE, née le 01/09/2020• Robin MOREAU, né le 23/07/2020• Ambre GRÉLET, née le 27/01/2020• Juliette BALESTA, né le 10/01/2020• Nina PINCK, née le 22/04/2020• Charlize MORICEAU, née le 26/04/2020
	<p><u>Mariages :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Michel et Martine JUNGAS, 19/12/2020
	<p><u>Décès :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Madeleine CASSOU, 07/05/2020• André JULIE, 02/10/2020• René LAPASSADE, 25/10/2020• Jeanine MANAUD, 18/11/2020
	<p><u>Nouveaux habitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Famille ELHATAR• Famille CUVILLIER-MAROTTE• Famille OLIVIER• Mr ISSALYS et Mme FAIM

Évoqué dans le mot du maire, un site internet est en cours de construction pour la commune de Parbayse.

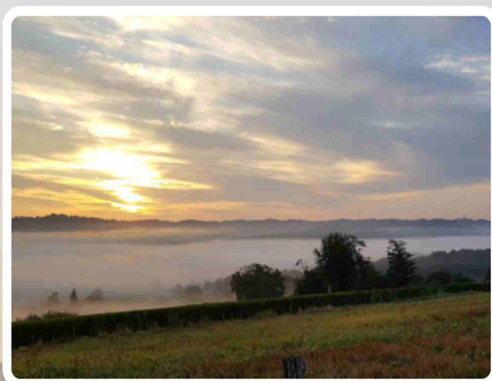
Ce site sera un outil majeur utilisé pour la communication de vos élus d'autant plus qu'il s'inscrit dans la cible du « zéro papier » vers laquelle nous souhaitons tendre.



Il est évident que la totalité de la population n'a pas accès à l'outil informatique.

Si vous êtes dans ce cas, nous vous invitons à contacter la mairie afin de demander que le bulletin municipal continue à vous être envoyé sur support papier.

VENIR A PARBAYSE



Le Village

Village béarnais qui a pour chef-lieu de canton Monein. Parbayse est situé dans le département des Pyrénées atlantiques.














Parbayse (Parbaïsa en béarnais) qui signifie du côté de la Bayse, du gascon part, côté et du nom de la rivière Bayse est au cœur du Béarn, à une heure de la montagne ou de l'océan. Notre commune propose un paysage rural de coteaux et plaine idéal pour la culture de la vigne, pêchers et céréales.

CONTACTS DES ASSOCIATIONS







Les responsables d'associations :

	Los arditz Présidente : Melinda LAPUYADE Courriel : los.arditz64@yahoo.fr
	Association communale de chasse agréée (ACCA) Président : Thierry LAHITTE Tel : 06 16 75 96 31
	La cage ouverte Présidente : Annie GUIRAUTON Tel : 06 16 08 59 12
	Sport'itude 64 Président : Mickael PINCK Tel : 06 23 40 05 05
	Comité des fêtes Géré temporairement par la mairie Tel : 05 59 21 46 86

ARTISANS ET ENTREPRENEURS

	Chenil du Bois des Rousses , Mr. Alain BADIE, Tel: 05.59.21.28.84
	Peinture , Mr. Gregory ROYO, Tel: 05.59.21.44.69
	Peinture , Mr DURANDET, Tel : 06 42 40 47 42
	Serrurerie, pose menuiserie , Mr Romain BAYLION, Tel: 06 30 91 38 55
	Couture, création , Mlle Virginie Loustalot, Tel : 06 05 31 92 25
	Carrosserie , Mr. Marcel COUPAU, Tel: 05.59.21.35.28
	Parcs et Jardins , Mr. Sébastien LABORDE-JOURDAA, Tel : 05.59.21.43.00
	Maçonnerie , Mr. Gilles LAMAZE, Tel : 06.88.90.14.35
	Mandoline and Co , Mlle Patricia LAVIE, Tel : 06.84.41.31.01
	IN&OUT Décoration , Mme Sarah BALZOLA, Tel : 06 12 62 27 02
	Travaux agricoles , Mr René GIULIANO, Tel : 06 71 23 55 66
	Assistante maternelle , Mme Carole LAHITTE, Tel : 06 15 73 86 61
	Assistante maternelle , Mme Myriam CAZABIEILLE- ANGLADE, Tel : 06 18 56 17 18

NOS PRODUCTEURS LOCAUX

	<p>Mr René GIULIANO <i>Fourrage, céréales, Haricot maïs</i> Tel : 06 71 23 55 66</p>
	<p>Mr Nicolas LAPUYADE <i>Pêche roussanne, Piments</i> Tel : 06 13 01 15 83</p>
	<p>Mr Nicolas PRUDENCE <i>Pêche roussanne</i> Tel : 06 30 88 17 49</p>
	<p>Mr Mathieu BESINAU <i>Viande bovine</i> Tel : 06 10 58 11 76</p>
	<p>Mr Jean-claude BATTOUE <i>Miel</i> Tel: 05 59 21 47 61</p>
	<p>Mr Olivier TESSIER <i>Vigneron, Domaine Barthélémy</i> Tel : 05 59 21 42 67</p>

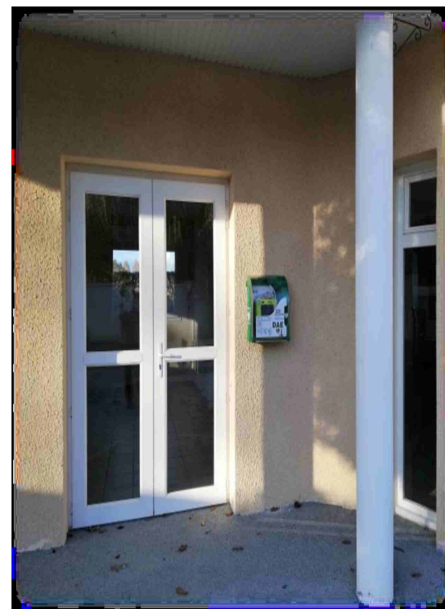
INFORMATIONS PRATIQUES

DÉFIBRILATEUR

Depuis un peu plus d'un an, la commune s'est dotée d'un défibrillateur installé aux portes de la mairie. Une formation va être sous peu planifiée pour l'ensemble des élus. Cette formation sera aussi proposée aux président(e)s des associations de la commune ainsi qu'aux employés municipaux.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardiopulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiorespiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Ainsi, cela permet d'atteindre 93 % de chances de survie en France. Dans les 4 premières minutes, des gestes de secourisme doivent absolument être prodigués à la victime.



CONFINEMENT DES VOLAILLES

Il est demandé à l'ensemble des Parbaysiens possédant des volailles de remplir et de déposer le document Cerfa N°15472/02 et de le déposer en Mairie.

Ce document est disponible par téléchargement sur Internet et aussi en Mairie sur demande.

Les volailles doivent être obligatoirement confinées afin d'éviter tout contact avec des volatiles sauvages.

FRELON ASIATIQUE

Les frelons créent leurs nids en haut des arbres, dans une haie, une souche d'arbre, sous les hangars et abris de jardins, bref partout ! Il est au plus proche des sources de protéines.

Pourquoi faut-il le piéger ?

Tout d'abord pour s'en protéger.

En effet, si l'on s'approche d'un nid actif, volontairement ou sans soupçonner sa présence, le frelon asiatique « *vespa velutina* » est très agressif, bien plus que son cousin européen. Muni d'un dard pouvant mesurer 5 millimètres, l'attaque du frelon asiatique est violente et les piqûres des plus douloureuses.

Comment le reconnaître :

- La tête est orange avec un front noir.
- Le thorax est entièrement brun noir.
- L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé.
- Les pattes sont jaunes à leur extrémité



Ensuite, pour protéger nos abeilles, oui, mais pourquoi ?

Les abeilles produisent miel, c'est bien et c'est bon mais, elles ont une mission encore plus importante : la **pollinisation** qui permet aux plantes de se reproduire.

A l'origine des fruits et des légumes, il y a une plante, un arbre où pousseront des fleurs qui leur donneront naissance.

Les fleurs deviennent des fruits grâce au travail du vent et des insectes (abeilles, papillons, bourdons...).

Les abeilles visitent beaucoup de fleurs dans une journée, elles transportent donc beaucoup de **pollen** d'une fleur à l'autre. Elles font parties des **insectes pollinisateurs** les plus efficaces.

Nous proposons pour chaque famille du village un piège à frelon à retirer à la Mairie.

Le piège sera accompagné d'une notice d'utilisation.

NB : L'efficacité maximale du piégeage est en tout début de printemps dès les premiers beaux jours jusqu'à fin Juin, début Juillet.



RELAIS TISSU

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.

En donnant vos vêtements mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie au Relais, faites un petit geste pour une grande cause.

Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais.

Près de 90 000 tonnes en 2012 sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.



La borne textile installée en bordure de la Coste Bielhe à côté de la maison des chasseurs.

TÉLÉALERTE

Quelle est l'utilité de la téléalerte ?

Vous alerter dans les plus brefs délais en cas de situation de crise liée à un évènement majeur connu, pouvant avoir un impact sur la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement : accidents industriels (PPI), phénomènes climatiques (tempêtes, inondations ou autres), accidents de transports de matières dangereuses.

L'acquisition de ce système est le résultat d'un partenariat entre la CCLO et les industriels des plateformes INDUSLACQ, CHEM'POLE 64, PARDIES et MONT.

Il vient en complément aux sirènes qui constituent le principal mode d'alerte de la population en cas d'accident industriel majeur.


Le principe est simple. Il vous suffit de vous inscrire soit sur le site internet ou à l'accueil de la CCLO (Mourenx et Orthez) ou d'une mairie du territoire.

Vous pouvez choisir d'être alerté sur votre téléphone fixe, votre portable, par SMS ou par mail.


Vous avez une question ? Céline Cordeboeuf se tient à votre disposition au 05.59.60.73.49.





NUMEROS UTILES ET D'URGENCES

 Pompiers : **18**

 Police : **17**

 SAMU : **15**


 Médecin de garde : **15 ou 3624** (Tarification: 0,15€ / min + prix appel)

 Pharmacie de garde : **3237** (Tarification: 0,37€ / min)

 Appel d'urgence européen : **112**

 Gendarmerie MONEIN : **05 59 21 20 73**


 Hôpital d'Oloron : **05 59 39 04 17**


 Hôpital de Pau : **05 59 92 48 48**


 Centre anti-poisons Bordeaux : **05 56 96 40 40**

 Frelon asiatique : **18 ou Alain BARRE (destruction de nids) : 0683238761**


 EDF - dépannage : **810 333 364**

 SAUR - dépannage : **05 59 72 77 00**

 Point GAZ - dépannage : **0 800 47 33 33**

 Poste Monein : **05 59 21 20 95**

 Correspondant la république des Pyrénées : Olivier LIBSIG, **06 51 97 21 49**

 Elus de permanence:

N.LAPUYADE (maire) **06 13 01 15 83**

M.BESINAU (Voirie et bâtiments) **06 10 58 11 76**

M. PINCK (école municipale) **06 35 21 69 14**

O. LIBSIG (communication, environnement et associations) **06 51 97 21 49**



CONSEIL JARDINAGE

Janvier	Semez sous serre les laitues de printemps.
Février	Semez (éventuellement sous serre) artichauts, aubergines, carottes de printemps, chou d'été, fèves, laitues, poireaux et tomates.
Mars	Semez artichauts, aubergines, carottes de printemps, chou d'été, fèves, laitues, oignons, piments, poireaux, pois, poivrons, radis, salsifis, scorsonères et tomates.
Avril	Semez asperges, carottes d'été, chicorée, chou de Bruxelles, chou-fleur, chou d'été, concombre, cornichons, courgettes, cresson, laitues, navets de printemps, oignons, pastèques, poireaux, pois, poivrons, radis, salsifis, scorsonères et tomates.
Mai	Semez asperges, betteraves, chicorée, chou Brocoli, chou de Bruxelles, chou d'été, chou d'hiver, chou-fleur, citrouille, concombre, cornichons, courgettes, cresson, épinards d'été, haricots, laitues de printemps et d'été, melons, navets de printemps, pastèques, pois, radis, salsifis, scorsonères.
Juin	Semez carottes longues, chicorée, chou Brocoli, chou-navet, chou d'hiver, concombre, cornichons, courgette, cresson, épinards d'été, haricots, laitues de printemps et d'été, radis.
Juillet	Semez carottes longues, chicorée sauvage, épinards d'été, haricots, navets d'automne, radis. Arrosez vos plantes d'ornement et vos légumes.
Août	Semez chou de printemps, laitues d'hiver, mâche, navets d'automne, oignons blancs, radis. Arrosez vos plantes d'ornement et vos légumes
Septembre	Semez chou de printemps, épinards et laitues d'hiver, mâches, oignons blancs.
Octobre	Semez chou de printemps, épinards d'hiver, laitues d'hiver et de printemps, mâches.
Novembre	Semez les derniers épinards d'hiver et les dernières laitues de printemps.
Décembre	Bêchez ou labourez votre jardin.